



Société anonyme au capital de 2.958.698 €
Siège social : 5, allée des Cèdres – 01150 Saint-Vulbas
682 031 224 R.C.S. Bourg en Bresse

DOCUMENT D'INFORMATION

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire (par versement en espèces ou compensation de créances), dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut prime d'émission incluse de 2.647.257 euros par émission de 311.442 actions nouvelles, susceptible d'être porté à un maximum de 3.044.343 euros soit 358.158 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, au prix unitaire de 8,50 euros à raison de 2 actions nouvelles pour 19 actions existantes.

Période de souscription du 16 novembre au 28 novembre 2012 inclus.

Avertissement

Conformément à l'article L411-2 du code monétaire et financier, l'émission d'actions nouvelles, à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS envisagée, objet du présent document d'information (le « Document d'Information »), ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, dès lors que le montant total de l'offre ouverte au public est inférieur à 5.000.000 € et porteur sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais au siège social de ORAPI, 5 allée des Cèdres – 01150 Saint-Vulbas, sur le site Internet de la Société (www.orapi.com) et auprès de l'établissement financier ci-dessous (50 rue d'Anjou 75008 Paris).

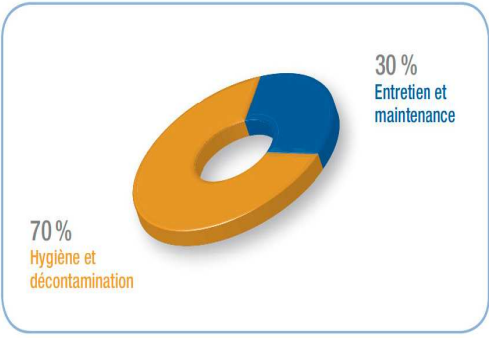


Chef de File et Teneur de Livre

SOMMAIRE

Introduction et avertissement.....	3
Informations sur l'émetteur.....	3
Valeurs mobilières.....	7
Risques.....	7
Offre.....	8

Augmentation de capital avec maintien du DPS

Introduction et avertissement							
Avertissement au lecteur	<p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'Information.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Document d'Information est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p>						
Informations sur l'émetteur							
Dénomination sociale et nom commercial	ORAPI (ci-après la « Société » et avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le « Groupe »)						
Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Siège social : 5, allée des Cèdres – 01150 Saint-Vulbas ; - Forme juridique : société anonyme ; - Droit applicable : droit français ; - Pays d'origine : France. 						
Nature des opérations et principales activités	<p>Le Groupe conçoit, fabrique et commercialise des solutions consommables techniques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'hygiène spécialisée, la décontamination et le nettoyage par détergence dans tous les secteurs d'activité ; - l'ensemble des produits consommables techniques liés à la maintenance et à l'entretien du matériel et des machines. <p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 122,2 millions d'euros, avec la répartition suivante :</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hygiène et décontamination</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>Entretien et maintenance</td> <td>30 %</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Catégorie	Pourcentage	Hygiène et décontamination	70 %	Entretien et maintenance	30 %
Catégorie	Pourcentage						
Hygiène et décontamination	70 %						
Entretien et maintenance	30 %						

**Évolution récente de
la situation
financière et
perspective**

Le Groupe a réalisé au 30 juin 2012 un chiffre d'affaires semestriel de 74,5 M€, pour un résultat net part du groupe de 1,49 M€.

Le Groupe a enregistré sur le 3^{ème} trimestre 2012 un chiffre d'affaires de 49,9 M€ portant le CA 9 mois à 124,2 M€, en progression de + 35% comparé aux 9 premiers mois de 2011 (+ 34% à change constant).

La Société a émis le 9 octobre 2012 un emprunt obligataire de 4.000.000 euros souscrit par le fonds Micado France 2018. Les obligations portent intérêt au taux fixe de 5,25% et seront remboursables in fine le 2 octobre 2018. Elles sont cotées sur le marché Alternext de NYSE Euronext à Paris.

Principaux actionnaires**Actionariat**

A la connaissance de la Société, à la date du Document d'Information, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Financière MG3F*	1.767.835	59,75%	3.498.005	68,71%
GC Consult	4.809	0,16%	9.618	0,19%
Chiffлот Marie-France	3.882	0,13%	7.764	0,15%
Chiffлот Guy	1.565	0,05%	3.130	0,06%
Chiffлот Fabienne	807	0,03%	1.614	0,03%
Chiffлот Fabrice	1.295	0,04%	1.590	0,03%
Total Famille Chiffлот	1.780.193	60,17%	3.521.721	69,18%
Autocontrôle	12.232	0,41%	-	-
Salariés	144.835	4,90%	185.409	3,64%
CM-CIC Investissement	192.467	6,51%	384.934	7,56%
Public	828.971	28,02%	998.871	19,62%
<i>Dont actionnaires au nominatif</i>	<i>199.296</i>	<i>6,74%</i>	<i>381.110</i>	<i>7,49%</i>
<i>Dont actionnaires au porteur</i>	<i>629.675</i>	<i>21,28%</i>	<i>617.761</i>	<i>12,13%</i>
TOTAL	2.958.698	100,00%	5.090.935	100,00%

* Holding contrôlée majoritairement par Guy Chiffлот.

Corrélativement à l'entrée dans le capital de la société holding Financière MG3F en juillet 2004 d'investisseurs financiers minoritaires, les principaux actionnaires de la Financière MG3F et ces investisseurs financiers minoritaires ont signé un pacte d'actionnaires dont l'objet est de définir les modalités juridiques de leurs relations en qualité d'actionnaire de la Financière MG3F. Ce pacte n'a pas pour objet la mise en place d'une concertation entre les principaux actionnaires de la Financière MG3F et les investisseurs financiers minoritaires. Ces investisseurs minoritaires ont vocation à céder leur participation à moyen terme. Cette opération pourrait s'inscrire dans une cession du contrôle du groupe décidée par les principaux actionnaires de la Financière MG3F ou dans un rachat par eux de la participation des investisseurs financiers minoritaires.

La Société est contrôlée par la Financière MG3F, holding contrôlée majoritairement par Guy CHIFFLOT. CM-CIC Investissement qui détient 6,51% du capital et 7,56% des droits de vote d'ORAPI n'est pas représentée au conseil d'administration de la Société.

Informations financières historiques clés sélectionnées

Normes IFRS EN k€	1 ^{er} semestre 2012*	1 ^{er} semestre 2011*	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	74 466	63 550	122 207	112 869	113 356
Résultat opérationnel courant	4 138	3 478	4 702	6 256	7 608
Autres produits et charges opérationnels	-800	-491	-673	216	-771
Résultat opérationnel	3 338	2 987	4 028	6 472	6 837
Coût de l'endettement financier net	-565	-446	-1 016	-951	-1 050
Résultat net	1 479	1 340	1 336	3 923	3 461
Résultat net part du groupe	1 489	1 279	1 271	3 923	3 461
Nombre d'actions existantes	2 892 896	2 758 953	2 830 847	2 844 658	2 547 534
Résultat net par action en euros	0,51	0,46	0,45	1,33	1,32
Nombre d'actions maximales après levées	2 912 691	2 849 543	2 921 437	2 956 043	2 547 534
Résultat net dilué par action en euros	0,51	0,45	0,44	1,33	1,32
Actif non courant	68 303	40 357	42 452	38 460	33 242
Actif courant	84 093	55 141	55 303	54 175	56 035
Actifs détenus en vue de la vente	181	181	181	181	934
Total Actif	152 578	95 680	97 936	92 816	90 211
Capitaux propres	36 370	32 531	34 189	33 960	29 968
Passif non courant	44 525	20 430	17 704	20 603	18 437
<i>Dont dette financière à plus d'un an</i>	<i>31 296</i>	<i>14 821</i>	<i>12 962</i>	<i>15 255</i>	<i>13 354</i>
Passif courant	71 583	42 560	45 943	38 094	41 647
<i>Dont dettes financières à moins d'un an</i>	<i>15 162</i>	<i>7 535</i>	<i>9 782</i>	<i>6 588</i>	<i>8 053</i>
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	100	159	100	159	159
Total Passif	152 578	95 680	97 936	92 816	90 211

*Les comptes semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.

Valeurs mobilières	
Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et admises aux négociations	Actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société. Code ISIN FR0000075392.
Devise d'émission	Euros.
Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions	Le capital social est divisé en 2.958.698 actions, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie. - Valeur nominale par action : 1 euro.
Droits attachés aux valeurs mobilières	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants : - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - droit de participation aux bénéfices de l'émetteur et à tout excédent en cas de liquidation.
Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris dès leur émission prévue le 7 décembre 2012, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0000075392). Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours, soit le 1 ^{er} janvier 2012.
Politique en matière de dividendes	Le paiement de dividendes ou toute autre distribution est fonction des résultats financiers du Groupe, notamment de son résultat net et de sa politique d'investissement. Au titre des exercices 2011, 2010 et 2009, la Société a respectivement distribué un dividende de 0,35€, 0,35€ et 0,25€ par titre.
Risques	
Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits en détail dans le chapitre 3.1 du document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 4 avril 2012, et notamment les facteurs de risque suivants : - Risques de dépendance (brevets/licences/marques, clients, fournisseurs) ; - Risques liés à l'environnement et la sécurité ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Risques juridiques (risques juridiques et litiges, risques liés à la réglementation) ; - Risques de marché (risque de liquidité, risque de change, risque de taux d'intérêt) ; - Risque sur actions ; - Risque lié au factor ; - Risque d'exigibilité lié au dépassement potentiel des covenants des crédits bancaires.
Principaux risques propres aux actions offertes	<p>Les risques liés à l'offre, et notamment le fait que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité. - Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée. - Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription. - La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement. - Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription. - En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur. - L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Il est toutefois précisé que l'engagement de souscription reçu par la Société de la part de Financière MG3F représente 75,5% de l'émission. - Dans l'hypothèse où la Société lèverait de nouveaux capitaux par l'émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée.
Offre	
Montant total net du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission	<p><u>Produit brut de l'offre</u></p> <p>2.647.257 euros (susceptible d'être porté à un maximum de 3.044.343 euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension), dont 1.581.748 euros à 1.999.999 euros souscrits par compensation de créance de Financière MG3F.</p>

	<p><u>Produit net de l'offre</u></p> <p>Environ 2,5 millions d'euros (susceptible d'être porté à un maximum d'environ 2,9 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension).</p> <p>Les dépenses liées à l'offre à la charge de la Société sont estimées à environ 0,1 million d'euros.</p>
<p>Raisons motivant l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</p>	<p>La présente augmentation de capital a pour objet de renforcer les fonds propres du Groupe ORAPI pour accompagner sa croissance.</p>
<p>Modalités et conditions de l'offre</p>	<p><u>Nombre d'actions offertes</u></p> <p>311.442 actions (le « Nombre d'Actions Nouvelles ») (susceptible d'être porté à un maximum de 358.158 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension).</p> <p><u>Prix de souscription des actions nouvelles</u></p> <p>8,50 euros par action, dont 1 euro de valeur nominale par action et 7,50 euros de prime d'émission, à libérer intégralement lors de la souscription, représentant une décote de 16,5% par rapport au cours de clôture de l'action ORAPI du 13 novembre 2012 (10,18 euros).</p> <p><u>Clause d'extension</u></p> <p>Les actionnaires sont informés qu'en cas de succès de l'opération, le Conseil d'administration pourra décider d'augmenter le nombre d'actions initialement émises dans une limite de 15%, soit à hauteur de 46.716 actions. Aussi, tout actionnaire qui n'aurait pas transmis à son intermédiaire financier d'ordre à titre réductible est informé qu'il pourrait être en partie dilué dans cette opération.</p> <p><u>Droit préférentiel de souscription</u></p> <p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur comptes-titres à l'issue de la journée comptable du 15 novembre 2012, - aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre irréductible à raison de 2 actions nouvelles pour 19 actions existantes possédées. 19 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 2 actions nouvelles au prix de 8,50 euros par action ; - et, à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Cotation / Valeur théorique du droit préférentiel de souscription

Les DPS seront cotés du 16 novembre 2012 au 28 novembre 2012 sous le code ISIN FR0011355361.

La valeur théorique du DPS, sur la base du cours de clôture de l'action ORAPI du 13 novembre 2012, soit 10,18 euros est de 0,16 euro.

Le prix de souscription des actions nouvelles fait apparaître une décote faciale de 15,2% par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.

DPS détachés des actions auto-détenues par la Société

En application de l'article L.225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire à ses propres actions.

Les DPS détachés des actions auto-détenues de la Société seront cédés sur le marché au premier jour de l'offre.

Intentions de souscription des principaux actionnaires de la Société, des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance et d'investisseurs tiers

Financière MG3F, qui détient 1.767.835 actions représentant 59,75% du capital de la Société, s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital :

- à titre irréductible à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription permettant la souscription de 186.088 actions nouvelles, représentant une souscription d'un montant de 1.581.748 euros,
- à titre réductible à hauteur de 49.206 actions nouvelles représentant une souscription supplémentaire d'un montant de 418.251 euros.

Cet engagement de souscription, tant à titre irréductible que réductible, représente au total au maximum 75,5% du produit brut de l'émission, soit un montant maximum de 1.999.999 euros.

La Société n'a pas connaissance d'intentions d'autres actionnaires ou mandataires sociaux quant à leur participation à la présente augmentation de capital.

Aucun de ces engagements de souscription ne constitue une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-45 du code de commerce.

Engagement d'abstention

Engagement de 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre pour la Société, sous réserve de certaines exceptions.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

14 novembre Publication au BALO de l'avis d'information des actionnaires.

Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les

	principales caractéristiques de l'augmentation de capital et mise à disposition du Document d'Information.
15 novembre	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission.
16 novembre	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Paris.
28 novembre	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
5 décembre	Date limite de décision d'exercice de la clause d'extension Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions. Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
7 décembre	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison. Admission des actions nouvelles aux négociations sur Euronext Paris.
<u>Pays dans lesquels l'offre sera ouverte</u>	
L'offre sera ouverte au public uniquement en France.	
<u>Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription</u>	
Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 16 novembre et le 28 novembre 2012 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 28 novembre 2012 à la clôture de la séance de bourse.	
<u>Intermédiaires financiers</u>	
Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 28 novembre 2012 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.	
Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par CM-CIC Securities, département Corporate, 6 avenue de Provence, 75441 Paris jusqu'au 28 novembre 2012 inclus.	
Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : CM-CIC Securities, département Corporate, 6 avenue de Provence, 75441 Paris.	

	<p><u>Restrictions applicables à l'offre</u></p> <p>La diffusion du Document d'Information, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats membres de l'Espace économique européen (autres que la France), les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni ou le Canada, faire l'objet d'une réglementation spécifique.</p>
--	--

<p>Responsable de l'information financière et contact investisseurs</p>	<p>Monsieur Henri BISCARRAT Directeur Général Délégué Tél : +33 (0)4 74 40 20 04 henri.biscarrat@orapi.com</p>
--	--

Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre

Impact de l'offre sur la répartition du capital et des droits de vote

A titre indicatif, et sur la base des intentions de souscription reçues par la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société à l'issue de l'augmentation de capital serait la suivante :

Hypothèse 1 : Après opération et hors exercice éventuel de la clause d'extension

	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Financière MG3F	2.003.129	61,3%	3.733.299	69,1%
GC Consult	4.809	0,1%	9.618	0,2%
Chiffлот Marie-France	3.882	0,1%	7.764	0,1%
Chiffлот Guy	1.565	0,0%	3.130	0,1%
Chiffлот Fabienne	807	0,0%	1.614	0,0%
Chiffлот Fabrice	1.295	0,0%	1.590	0,0%
<i>Total Famille Chiffлот</i>	2.015.487	61,6%	3.757.015	69,5%
Autocontrôle	12.232	0,4%	-	0,0%
Salariés	144.835	4,4%	185.409	3,4%
CM-CIC Investissement	192.467	5,9%	384.934	7,1%
Public	905.119	27,7%	1.075.019	19,9%
TOTAL	3.270.992	100,0%	5.402.377	100,0%

Hypothèse 2 : Après opération et en cas d'exercice intégral de la clause d'extension

	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Financière MG3F	2.003.129	60,4%	3.733.299	68,5%
GC Consult	4.809	0,1%	9.618	0,2%
Chiffлот Marie-France	3.882	0,1%	7.764	0,1%
Chiffлот Guy	1.565	0,0%	3.130	0,1%
Chiffлот Fabienne	807	0,0%	1.614	0,0%
Chiffлот Fabrice	1.295	0,0%	1.590	0,0%
Total Famille Chiffлот	2.015.487	60,8%	3.757.015	68,9%
Autocontrôle	12.232	0,4%	-	0,0%
Salariés	144.835	4,4%	185.409	3,4%
CM-CIC Investissement	192.467	5,8%	384.934	7,1%
Public	951.835	28,7%	1.121.735	20,6%
TOTAL	3.316.856	100,0%	5.449.093	100,0%

Impact de l'offre sur les capitaux propres de la Société au 30 juin 2012

L'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 30 juin 2012 - tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 30 juin 2012 - et du nombre d'actions composant le capital social, soit 2.958.698) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	12,26	12,02
Après émission de 311.442 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	11,90	11,69
Après émission de 358.158 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de l'exercice intégral de la clause d'extension	11,85	11,64

⁽¹⁾ En prenant compte l'exercice de l'intégralité des options de souscription d'action (60.000 options en circulation, actuellement non exerçables).

Impact de l'offre sur la participation dans le capital d'un actionnaire n'ayant pas exercé ses droits préférentiels de souscription

L'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital, soit 2.958.698) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital.....	1	0,98
Après émission de 311.442 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,90	0,89
Après émission de 358.158 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de l'exercice intégral de la clause d'extension.....	0,89	0,88

⁽¹⁾ En prenant compte l'exercice de l'intégralité des options de souscription d'actions (60.000 options en circulation, actuellement non exerçables).